

### Mise à disposition du Document de Référence 2008

IDI a déposé le 30 avril 2009 son Document de Référence 2008 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté dans la rubrique Information réglementée du site Internet de la Société ([www.idi.fr](http://www.idi.fr), Investisseurs > Information réglementée), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le Document de Référence comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2008 (27-29, 44-52, 61-67, 85, 87-90 et 94-95),
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne (p. 53) et le rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit rapport (p. 57),
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes (p. 144).

